



NOM : PRENOM

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

Code Postal / Ville.....

Téléphone :

E-mail :@.....

(LISIBLEMENT EN MAJUSCULES)

Je soussigné..... atteste avoir lu et accepte le règlement (au dos de la fiche).

Date et signature :

YOGA ☐ **Gymnase des écoles**
mardi de 19h30 à 20h30

YOGA SUR CHAISE ☐ **Petite Forge**
Jeudi de 18h15 à 19h15

Cocher le cours choisi



Tarif annuel
1 cours 180€ + carte adh 18€ =198€
2 cours 300€ + carte adh 18€ =318€

Responsable Dominique Magnet 06.20.77.72.18
magnetdomi@gmailcom

Professeur Francine Castel

Cadre réservé au Foyer Rural		
N° Carte	Mode de paiement	Somme reçue

REGLEMENT INTERIEUR

• La CARTE D'ADHESION du Foyer Rural :

D'un montant de 18€, elle est obligatoire pour participer aux diverses activités que propose le foyer rural. Elle est nominative et vous permet (avec une seule carte) d'accéder à toutes les activités.

Elle est non remboursable et inclut une assurance individuelle accident.

• Le TARIF : est une cotisation annuelle de Septembre à juin :

Possibilité de règlement en 2 chèques (fin de mois) au plus tard le 31 décembre

• CONDITIONS D'INSCRIPTION

Aucune inscription ne sera prise en compte sans :

- la présente fiche dûment remplie et signée.
- le règlement complet de la cotisation et de la carte
- Le document concernant la protection des données, SIGNE (pour les nouveaux adhérents)

• DIVERS

- Le Foyer rural décline toute responsabilité

- en cas d'accident concernant les enfants présents aux cours d'adultes.
- en cas de vol (Ne pas laisser d'objets de valeur dans les vestiaires)
- en cas de détérioration d'objets personnels (lunettes...) posés à terre.

-Je soussigné..... autorise le Foyer Rural de CHEVAL BLANC à utiliser et diffuser les photographies me représentant (et/ ou représentant mon enfant) réalisées dans le cadre des activités et manifestations proposées et organisées par ce dernier.

Je suis informé que ces photographies pourront être utilisées par le Foyer Rural pour promouvoir les activités proposées par ce dernier au moyen de publication dans la presse, sur le site internet du Foyer Rural et sur toute plaquette d'information élaborée par le Foyer Rural.

Fait à, le